

Allemagne unie, sont particulièrement encourageantes à cet égard. Les éléments de base contenus dans le document de la réunion ministérielle de l'OTAN au mois de décembre dernier nous montrent clairement quelle est la vue unanime des alliés de l'OTAN sur la façon d'envisager le fonctionnement, la réalisation d'un régime de ciels ouverts en pratique.

Les principes fondamentaux qui nous guident sont la transparence et l'ouverture, la participation active et la coopération, l'inspection fondée sur des quotas nationaux et l'établissement de procédures convenues en commun. La tâche qu'il nous reste à réaliser en cours de négociations est de définir et de résoudre les problèmes associés à l'établissement d'un tel régime.

Un régime couronné de succès contribuera au progrès rapide de l'accroissement des mesures de confiance, de la limitation des armements, et cela par une possibilité de prévoir accrue, la compréhension mutuelle et la confiance résultant de l'ouverture réciproque. Ceci est tout à fait souhaitable et principalement parce que, comme l'a dit monsieur Skubiszewski, l'ouverture est un moyen de démocratiser les relations de sécurité.

L'Islande appuie entièrement la proposition visant à tenir une réunion au sommet de la CSCE cette année, et nous souhaitons oeuvrer dans ce sens activement. Mais un sommet couronné de succès exige une bonne préparation et il faut savoir exactement, être très au clair quant aux objectifs visés.

Les objectifs de ce sommet pourraient donner un nouveau souffle au processus de la CSCE. Cela ne pourrait être fait qu'en ayant une discussion concentrée sur les changements en Europe et en reaffirmant les principes d'Helsinki de même qu'en consolidant les réalisations de Vienne qui ont été obtenues en signant les accords sur les FCE; en outre, en incorporant les résultats des négociations sur MDC.

Ainsi, en décidant de la prochaine phase du processus de limitation des armes conventionnelles. Alors que nous étudions les mesures futures que nous prendrons dans le domaine de la limitation des armes conventionnelles, l'Alliance occidentale s'engage à maintenir la cohésion politique de l'Alliance ni plus ni moins. Le principe de l'indivisibilité de notre sécurité doit être sauvegardé.

Nous devons éviter la création de zones de sécurité inégales. Plus particulièrement, il faut veiller à ce qu'une réduction de la menace, de toute menace, militaire à la masse continentale européenne ne résulte pas en un plus grand danger à la stabilité sur les océans et sur nos flancs.

Je crois que c'est là un élément essentiel, que l'on oublie très souvent, et que nous devrions pourtant garder à l'esprit si nous voulons que le processus de la CSCE serve de cadre à la promotion d'une évolution pacifique dans l'Europe dans son